

Votre correspondant

Monika NAPIERALA
Service Comptabilité
Tél : 071/12.12.40
finances@fosses-la-ville.be

AVIS DE PUBLICATION

Le Collège communal,

- Conformément à l'article L1313-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,

porte à la connaissance de la population que **les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 1 de l'exercice 2019**, approuvées par le Conseil communal en sa séance du 27/05/2019 sont déposées à l'inspection des personnes intéressées pendant minimum 10 jours, soit du 29/05/2019 au 10/06/2019 inclus et peuvent être consultées au :

service FINANCES (1^{er} étage du Château),
Espace WINSON, rue Donat Masson 22
5070 FOSSES-LA-VILLE

Fait à FOSSES-LA-VILLE, le 28/05/2019.

Par ordonnance :

La Directrice Générale,

Sophie CANARD.



Le Bourgmestre,

Gaëtan de BILDERLING.

Fosses-la-Ville

ESPACE WINSON

Administration Communale

Rue Donat Masson, 22 - 5070 Fosses-la-Ville

www.fosses-la-ville.be